



LE KIT ALTERNANCE

La Région Centre-Val de Loire se mobilise pour favoriser l'accès à la formation et à la qualification comme priorité majeure de la formation professionnelle. Pour cela, elle structure sur le territoire régional un réseau de développeurs de l'apprentissage – alternance au service des entreprises.

Le développeur exerce auprès des entreprises **une mission de promotion, d'information et de recensement des besoins en formation**, relevant du champ de l'alternance : apprentissage – contrat de professionnalisation.

Afin de mieux comprendre l'alternance : son intérêt, les contrats possibles, les aides financières aux employeurs... les développeurs ont élaboré ce Kit pour vous accompagner dans cette démarche.



> L'INTÉRÊT DE L'ALTERNANCE



> LA FONCTION TUTORALE



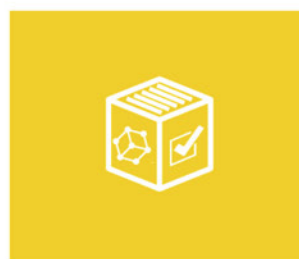
> LES CONTRATS & RÉMUNÉRATIONS



> LES AIDES



> L'ALTERNANCE & L'HANDICAP



> LA GRILLE D'ÉVALUATION

NOS PARTENAIRES





TÉMOIGNAGE

"Avant le contrat, je prends le jeune en stage, très bonne solution pour vérifier sa motivation et sa capacité à supporter ce travail."

Mathieu, Gérant de construction de maison individuelle

Intérêt de l'alternance

Connaissez-vous ces contrats ?

Contrat d'apprentissage

- Recruter et former en alternance un jeune ou un adulte ;
- Transmettre et pérenniser les savoir-faire spécifiques à l'entreprise ;
- Relation tripartite : CFA, apprenti salarié, employeur ;
- Conclu en CDD, ou en CDI apprentissage ;
- Permettre à son bénéficiaire d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (titre ou diplôme).

Contrat de Professionnalisation

- Intégrer de nouveaux collaborateurs et les former aux métiers de l'entreprise au travers d'un parcours sur mesure ;
- Accéder à l'emploi (pour les bénéficiaires les moins qualifiés) ;
- Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés ;
- Transmettre des savoir-faire spécifiques de l'entreprise ;
- Relation bipartite : employeur, alternant salarié ;
- Conclu en CDD ou en CDI apprentissage ;
- Permettre à son bénéficiaire d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (titre ou diplôme).

Une relation gagnant-gagnant

L'entreprise...

- Pourvoir ses besoins en compétences par des recrutements adaptés, et les former aux métiers et à la



culture de l'entreprise ;

- Pérenniser son activité et dynamiser les équipes ;
- Valoriser les compétences, favoriser le maintien et l'évolution dans l'emploi des salariés ;
- Anticiper les évolutions technologiques et organisationnelles et qualifier les salariés concernés ;
- Anticiper les départs en retraite et assurer la transmission des savoir-faire spécifiques à l'entreprise ;
- Bénéficier d'avantages financiers.

L'alternant salarié

- Renforcer ses compétences en alternant théorie et pratique ;
- Favoriser son insertion et son évolution professionnelle ;
- Acquérir un diplôme, un titre, une qualification professionnelle reconnue ;
- Percevoir un salaire maintenu pendant les périodes en centre de formation ;
- Bénéficier d'un accompagnement de l'entreprise (tuteur) ;
- 80% des alternants diplômés en emploi dans les 6 mois.

Contact

un développeur à votre service

Nom :

Prénom :

Structure : Tél :

E-mail :



LE KIT ALTERNANCE

www.kitalternance-centre-valdeloire.fr



www.etoile.regioncentre-valdeloire.fr

NOS PARTENAIRES

